



17 juin 2021

Gestion durable de la ressource sol en Valais

Création d'un Centre de compétence pour le sol en Valais

Un sol intact est essentiel au développement durable. En Valais, la pression exercée sur le sol est cependant toujours plus forte. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a décidé de créer un Centre cantonal de compétence sol pour le Valais (CCS – Valais). Son objectif est de garantir les ressources pédologiques valaisannes à long terme, en adéquation avec la stratégie fédérale en la matière. Le CCS - Valais réalisera, entres autres, la cartographie des sols de la plaine du Rhône au sein d'une base de données cantonale, assurera la protection de 7350 hectares de terres agricoles et émettra des lignes directrices et des aides à la décision pour une meilleure considération du sol en milieu bâti.

Un sol de qualité et sain permet de répondre aux enjeux climatiques et de durabilité. La pression exercée sur le sol valaisan s'est renforcée ces dernières décennies. La situation est particulièrement préoccupante dans la plaine du Rhône. Il est essentiel d'agir afin de préserver et de gérer cette ressource sur le long terme. Pour permettre une approche coordonnée entre les différents acteurs, le Conseil d'Etat a décidé de créer un Centre cantonal de compétence sol (CCS – Valais). Faisant écho au Centre national de compétences sur les sols (CCSols), le CCS-Valais constitue l'organe central de coordination et d'exécution en matière de ressources pédologiques en Valais.

Composé du Service de l'environnement (SEN), du Service cantonal de l'agriculture (SCA) et du Service du développement territorial (SDT), le CCS – Valais est présidé par Mme Christine Genolet-Leubin, cheffe du SEN. Sa mission est de coordonner la mise en œuvre et de piloter, sur le plan cantonal, la Stratégie Sol Suisse adoptée en mai 2020. D'autres services pourront être consultés en fonction de la thématique traitée.

En raison de sa topographie particulière, la plaine du Rhône est le lieu où l'essentiel du développement des activités humaines prend place. C'est aussi le long du Rhône que se trouvent les terres les plus fertiles. Cela soumet le sol à de très fortes pressions et à une certaine compétition entre les différents intérêts.

En Valais, comme dans le reste de la Suisse, les données pédologiques restent encore lacunaires. Le CCS – Valais mettra en œuvre en priorité la cartographie des sols de la plaine du Rhône au sein d'une base de données cantonale. Il réunira les données existantes et procédera à des investigations complémentaires. Une base de données pédologiques complète et harmonisée est un prérequis essentiel pour informer les décideurs administratifs et politiques, afin de prendre des mesures précises et adaptées en faveur de l'utilisation durable du sol.



Une autre priorité concerne la protection quantitative et qualitative des sols agricoles les plus fertiles. Selon le plan sectoriel national des surfaces d'assolement (PS-SDA), 7350 hectares de terres agricoles valaisannes sont particulièrement dignes de protection et doivent être préservées en tant que socle de production de l'alimentation de la population. Le CCS-Valais assurera la protection de ces SDA au moyen de mesures ciblées de préservation, de valorisation et de réhabilitation.

Une troisième priorité pour le CCS-Valais sera le soutien aux planificateurs et décideurs cantonaux et communaux en matière d'aménagement du territoire, dans un objectif de préservation des fonctions du sol en milieu bâti. Celles-ci ont trait notamment à la régulation lors de fortes précipitations (le sol infiltre les eaux), à la filtration de polluants ou de particules fines, à la lutte contre les îlots de chaleur, au support pour toute forme de végétation ou au fait d'être un lieu de bien-être, de détente et de loisirs à disposition de la population.

Des lignes directrices et des aides à la décision, ainsi que la mise en place de projets pilotes permettront une meilleure considération du sol et des bénéfices qu'il apporte dans les zones à bâtir. Ceci permettra d'informer de manière transparente les politiques dans la pesée d'intérêt.

Enfin, la gestion durable de nos ressources en sol nécessite une nouvelle prise de conscience de la valeur des sols intacts. La sensibilisation des nombreux utilisateurs directs du sol est donc un autre domaine d'action important du CCS – Valais.

Personnes de contact

Franz Ruppen, Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), 027 606 33 00

Christophe Darbellay, Chef du Département de l'économie et de la formation (DEF), 027 606 40 00

Christine Genolet-Leubin, Présidente du Centre de compétence sol Valais et Cheffe du Service de l'environnement (SEN), 079 573 88 10